
La merveilleuse histoire de Jean-François.

Numéro d'inventaire : 1979.25418 (1-2)

Type de document : image imprimée

Imprimeur : Curial-Archereau

Date de création : 1942 (vers)

Description : 2 gravures industrielles en couleur en 20 vignettes feuilles jaunies texte imprimé au verso

Mesures : hauteur : 422 mm ; largeur : 280 mm

Notes : Histoire merveilleuse et édifiante de Jean-François qui rêve de posséder un petit terrain et une maison et joue à la Loterie Nationale Illustration publicitaire du "Service de Propagande du Ministère des Finances", pour la souscription des Bons d'Epargne

Mots-clés : La publicité et l'enfant

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français
ill. en coul.

LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DE JEAN-FRANÇOIS



Jean-François, brave valet de ferme, est employé chez un cultivateur d'un village de notre Belle France. Il rêve de posséder un jour un petit terrain, une maison bien à lui. Ainsi, chaque quinzaine, tente-t-il sa chance à la Loterie Nationale.



Hélas ! chaque fois Dame Fortune a boudé ! Toutes ses belles illusions s'envolent. « A quoi bon continuer à prendre des billets ? » se dit le pauvre garçon déçoui. Restera-t-il toujours le modeste valet de ferme qu'il est ?



Maudissant sa malchance continue, Jean-François enfourche sa bicyclette et s'en retourne à son travail de pédale tout en songeant à ses déboires. Achètera-t-il encore des billets ? Oui ? Non ? Patatras ! dans un tourment, il culbute.



Quand il se relève sans grand mal, il voit soudain une belle affiche qui lui dit : « Les grandes réussites sont dues à la Persévérance. » Eh oui ! à persévérer, tout est là, dit Jean-François, et il court acheter un nouveau billet de la Loterie Nationale.



Victoire ! Jean-François danse de joie ! Son billet gagne 100 000 francs. Grâce à la Loterie Nationale, le voilà riche. Quel bel avenir s'offre à lui ! Il va réaliser son beau rêve et se rend chez le notaire du pays.



Monsieur le Notaire, indiquez-moi une petite maison à vendre. — Je regrette, mon ami, répond celui-ci, je ne connais rien en ce moment... patientez, je vais faire des recherches et vous tiendrai au courant de mes démarches.



Mais Jean-François brûle de vivre son beau rêve. Il refuse de confier sa fortune aux hommes d'affaires du bourg voisin. Que faire de son argent ? Une idée traverse son esprit : convertir sa petite fortune en Bons d'Epargne à 4 ans.



C'est grande fête au village. Jean-François épouse celle qu'il aimait depuis bien longtemps et que, trop pauvre, il n'avait pas osé demander en mariage.



Que de choses il faut à de jeunes époux ! Heureusement que Jean-François a placé son argent en Bons d'Epargne à 4 ans ; il peut — le cas est prévu — dégager l'argent nécessaire aux nombreux achats pour fonder son foyer.



Un jour, le notaire lui signale une maisonnette à vendre avec un beau jardin et une basse-cour qui permettra un petit élevage. Pour s'établir, Jean-François dégagé sans difficulté une partie de ses Bons d'Epargne — c'est encore un cas prévu.



Le rêve de Jean-François est réalisé. Qu'il fait bon vivre chez soi, cultiver un potager bien à soi, tailler des arbres fruitiers. Il y aura de la volaille, des légumes en toute saison, grâce à la prévoyance de Jean-François.



Nouvelle joie au foyer : une petite Marie-France égale la maison de ses babilles, « Quelle joie d'être Papa ! » s'écrit Jean-François qui se promet de choyer sa fillette.



Nourrir et vêtir une enfant coûte très cher. Jean-François a ses Bons d'Epargne pour parer aux diverses dépenses entraînées par la naissance de Marie-France. Le bébé grandira sain et vigoureux et le bonheur régnera dans la maisonnée.



Reconnaissant envers la Providence qui l'a si bien favorisé, Jean-François ne manque plus un seul tirage de la Loterie Nationale. De temps à autre des lots de diverses valeurs lui permettent d'augmenter le nombre de ses Bons d'Epargne.



Hélas, par une terrible nuit d'orage, la foudre incendie la maisonnette. Elle brûle comme une torche et bientôt il ne reste plus guère que des cendres fumantes. Quelle catastrophe ! Mme Jean-François se lamenta.



Que vont-ils faire ? Que va devenir sa petite Marie-France ? Bien vite, son mari la console. Pourquoi se désoler ? Grâce à ses Bons d'Epargne, un gai cottage remplacera bientôt la maisonnette incendiée.



Le vieux père de Jean-François se meurt. Ses derniers jours ne furent pas pénibles car il savait qu'il laissait son fils et sa petite famille dans la prospérité.



Grâce aux Bons d'Epargne, les droits de succession furent réglés comptant et, sans plus tarder, le notaire remet à Jean-François le petit héritage que lui laissait son père.



Que faire de ce nouveau petit pécule ? Jean-François, depuis longtemps, n'hésite plus et le place en Bons d'Epargne ; cette somme formera les premiers éléments de la dot de Marie-France.



Rien ne trouble plus le bonheur de la petite famille. Le jardin, le potager et le verger sont pleins de promesses. Jean-François, sans souci depuis longtemps, demeure plus confiant que jamais dans son bel avenir, grâce à ses Bons d'Epargne.

